



## Droit du propriétaire non exploitant

Par **totof91**, le **21/05/2009** à **12:56**

Bonjour,

je suis propriétaire non exploitant d'un fonds de commerce (bar, brasserie) à hauteur de 50% avec mon frère et ce suite au décès de notre mère . Mon beau-père en était propriétaire exploitant (à hauteur de 50%) et ce jusqu'au 01/04/09. Depuis cette date, il a formalisé avec un tiers un contrat de gérance libre, sans que je sois averti. Ce gérant est inscrit au registre des commerces en tant qu'auto-entrepreneur. Fort de ces éléments, merci de m'indiquer :

1/ est-il normal qu'il puisse contractualiser un contrat de gérance libre sans l'accord des autres propriétaires non exploitant.

2/ notre beau-père étant très malade, qu'advient il en cas de décès de ce dernier ?